

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac :

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Nathalie DENIS – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Marie-Françoise TALAYSSAT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-045 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Monsieur le Vice-Président délégué aux finances rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes Quercy Bouriane est passée en Fiscalité Professionnelle Unique au 1er janvier 2017, avec perception d'une part additionnelle sur la fiscalité ménage.

Il propose donc au Conseil Communautaire de voter :

- un taux de cotisation foncière des entreprises pour 2019 de 30,75%, avec une durée d'intégration des taux de 7 ans, de façon identique à 2018.
- des taux de taxes directes locales pour 2019, au titre des taxes foncières et d'habitation, identiques à ceux de 2018, soit :

Taxe d'Habitation :	8,38 %
Foncier Bâti :	8,60 %
Foncier Non Bâti :	95,26 %

Le produit fiscal attendu s'élève à 1 111 305 € pour la cotisation foncière des entreprises, et à 2 941 938 € pour les taxes additionnelles (fiscalité mixte).

Par ailleurs, Monsieur le Vice-Président délégué aux finances précise que :

- le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises s'élève à 350 610 €.
- le produit de la taxe sur les surfaces commerciales s'élève à 162 682 €.
- le produit de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau s'élève à 62 306 €.
- le produit de la taxe additionnelle sur le foncier non bâti s'élève à 29 193 €.
- le total des allocations compensatrices s'élève à 102 030 €.
- le prélèvement au titre du fonds national de garantie individuelle des ressources s'élève à 278 587 €.

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 35 votes pour, 2 votes contre (Monsieur Alexandre BERGOUGNOUX et Pouvoir de Madame Sylvie THEULIER à Monsieur Alexandre BERGOUGNOUX), approuve les taux d'imposition 2019 des taxes directes locales, comme présentés ci avant, et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles en vue de l'application de ces taux.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac :

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Nathalie DENIS – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Marie-Françoise TALAYSSAT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-046 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Monsieur le Vice-Président délégué aux finances propose au Conseil Communautaire de voter des taux de taxes pour 2019, identiques à ceux de 2018, soit :

Zone rurale :	10,54%
Zone urbaine :	12,81%

Le produit prévisionnel de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2019 s'élève à 1 561 072 €, dont :

Zone rurale :	909 634 €
Zone urbaine :	651 438 €

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les taux d'imposition 2019 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, comme présentés ci avant, et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles en vue de l'application de ces taux.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-047 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2019

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Arrivées de Mesdames Nathalie DENIS et Marie-Françoise TALAYSSAT

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	7 714 459,00
Recettes de fonctionnement :	7 714 459,00
Dépenses d'investissement :	2 529 799,00
Recettes d'investissement :	2 529 799,00

Les programmes d'investissement sont les suivants, en dépenses :

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Aménagement espaces publics Concorès	143 000,00
Aménagement espaces publics Uzech les Oules	24 760,00
Travaux ouvrages d'art	60 000,00
Acquisition matériel voirie	103 000,00
Travaux voirie 2017	5 920,00
Travaux voirie 2018	25 908,00
Travaux voirie 2019	550 000,00
Signalétique sentiers	1 400,00
Plan accessibilité voirie espaces publics	1 000,00
Aménagement rond-point RD673 Gourdon	13 500,00
Maison du Piage	4 500,00
Pôle enfance jeunesse : crèche	35 500,00
Equipements jeunesse	1 900,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Rénovation piscine intercommunale Gourdon	163 000,00
Equipements bâtiments sportifs	39 555,00
Gymnase du Vigan	376 000,00
Locaux Bibliothèque Intercommunale Gourdon	14 000,00
Matériel, Mobilier et Ouvrages Bibliothèques	32 834,00
ALSH St Germain	4 786,00
Equipements RAM	422,00
Pôle numérique	12 260,00
Moulin Delsol	3 500,00
Atelier Communautaire	25 000,00
Pont Bascule	2 000,00
Aire d'Accueil des Gens du Voyage	5 500,00
Oulerie Uzech	4 000,00
Documents d'urbanisme	92 020,00
Matériel informatique & bureau	6 000,00
Logiciel fiscalité locale	7 560,00
SIG	1 000,00

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 26 votes pour, 13 abstentions (Monsieur Alexandre BERGOUGNOUX, Monsieur Jean-Pierre COUSTEIL, Madame Liliane LEMERCIER, Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER, Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX, Monsieur Jean-François BELIVENT, Monsieur Christian CHAVAROCHE, Monsieur Jérôme MALEVILLE, Monsieur André MANIE, Madame Marie-Françoise TALAYSSAT, Madame Sylvette BELONIE, Monsieur Jean-Michel FAVORY et Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE) adopte le budget primitif principal 2019, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-Président délégué aux finances.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-048 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT HABITAT 2019

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	142 016,00
Recettes de fonctionnement :	142 016,00
Dépenses d'investissement :	142 016,00
Recettes d'investissement :	142 016,00

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget annexe Lotissement habitat 2019, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-Président délégué aux finances.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-049 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZAE 2019

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	521 272,00
Recettes de fonctionnement :	521 272,00
Dépenses d'investissement :	518 633,00
Recettes d'investissement :	518 633,00

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget annexe Lotissement Zone d'Activités Economiques (ZAE) 2019, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-Président délégué aux finances.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-050 : VOTE DU BUDGET ANNEXE MULTISERVICE VIANDE 2019

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses, en section de fonctionnement, et présente un suréquilibre, en section d'investissement :

Dépenses de fonctionnement :	19 235,00
Recettes de fonctionnement :	19 235,00
Dépenses d'investissement :	9 965,00
Recettes d'investissement :	17 129,00

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget annexe Multiservice viande 2019, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-Président délégué aux finances.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-051 : VOTE DU BUDGET ANNEXE HOTEL D'ENTREPRISES 2019

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement :	39 306,00
Recettes de fonctionnement :	39 306,00
Dépenses d'investissement :	33 938,00
Recettes d'investissement :	33 938,00

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le budget annexe Hôtel d'entreprises 2019, présenté par Monsieur Daniel Souladié, Vice-Président délégué aux finances.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-052 : SUBVENTION 2019 – MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE GOURDON

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par la Maison des Jeunes et de la Culture de Gourdon,

Il est proposé de verser à la Maison des Jeunes et de la Culture de Gourdon une subvention de fonctionnement à hauteur de 104 815 €, et ce pour l'année 2019.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-053 : SUBVENTION 2019 – ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DU VIGAN

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Vigan,

Il est proposé de verser à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Vigan une subvention de fonctionnement à hauteur de 65 412,55 €, et ce pour l'année 2019.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-054 : SUBVENTION 2019 – OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par l'Office de Tourisme Intercommunal,

Il est proposé de verser à l'Office de Tourisme Intercommunal Quercy-Bouriane une subvention de fonctionnement à hauteur de 230 000 €, et ce pour l'année 2019.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Monsieur Léon-Bernard CLAESEN ne participe pas au vote

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-055 : SUBVENTION 2019 – CRECHE PARENTALE « ECOUTE S'IL JOUE »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Conformément aux prévisions budgétaires,

Vu le budget prévisionnel présenté par la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue »,

Il est proposé de verser à la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue » une subvention de fonctionnement à hauteur de 128 000 €, et ce pour l'année 2019.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-056 : SUBVENTION 2019 – AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Considérant la demande de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2019,

Il est proposé de verser à l'ADIL une subvention de fonctionnement à hauteur de 300 €, et ce pour l'année 2019.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-057 : SUBVENTION 2019 – ASSOCIATION « VERTUS VERTES »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de « Vertus Vertes » pour l'intervention de l'artiste plasticien Christophe Caron et des enfants du territoire pour renouveler les personnages en bois qui illustrent le jardin de Contes de Fées à la Bibliothèque Intercommunale de Gourdon,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Il est proposé de verser à l'Association « Vertus Vertes », une subvention de fonctionnement à hauteur de 400 €, pour l'année 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 400 € au profit de l'Association « Vertus Vertes » et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-058 : SUBVENTION 2019 – ASSOCIATION « LES AMIS DU PIAGE »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de l'association des « Amis du Piage » pour la participation au financement d'actions visant à la promotion du site du Piage sur l'année 2019 (1000 €),

Considérant que la demande formulée par l'association des « Amis du Piage » répond aux quatre critères définis dans la compétence « création, organisation et soutien d'animations et d'événements touristiques » (espace, durée, fréquentation et financier),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Il est proposé de verser à l'association des « Amis du Piage » une subvention de fonctionnement à hauteur de 1 000 €, pour l'année 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 1 000 € au profit de l'association des « Amis du Piage » et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-059 : SUBVENTION 2019 – ASSOCIATION « LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE QUERCY BOURIANE »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de l'Association des « Amis de la Bibliothèque Quercy-Bouriane » pour l'organisation de l'opération « premières pages », soutenir les actions de la BIG, et développer la culture pour tous,

Considérant que la demande formulée par l'Association des « Amis de la Bibliothèque Quercy-Bouriane » a pour but de diffuser et promouvoir la lecture publique sur le territoire communautaire ainsi que de soutenir les actions de la BIG

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Il est proposé de verser à l'association des « Amis de la bibliothèque Quercy-Bouriane », une subvention de fonctionnement à hauteur de 1 700 €, pour l'année 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 1 700€ au profit de l'association des « Amis de la bibliothèque Quercy-Bouriane » et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-060 : SUBVENTION 2019 – CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), pour l'organisation de diverses missions d'intérêt général avec comme objectif de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, des actions d'information et de sensibilisation en milieu scolaire et auprès des services enfance jeunesse de Quercy-Bouriane,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Il est proposé de verser au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) une subvention de fonctionnement à hauteur de 500 €, pour l'année 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 500 € au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-061 : SUBVENTION 2019 – ASSOCIATION « IDETORIAL »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de l'association « Idétorial », pour le soutien à la réalisation des actualités locales du cinéma, la distribution du film Bienvenue les vers de terre et la formation de bénévoles d'associations sur la pratique de l'audiovisuel en 2019,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Il est proposé de verser à l'association « Idétorial » une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 700€, pour l'année 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 3 700€ à l'association « Idétorial », et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-062 : SUBVENTION 2019 – ASSOCIATION « HERITAGE DU SENECHAL »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de l'association « Héritage du Sénéchal », pour les 400 ans de la démolition du château de Gourdon et pour l'action « Aux portes de 1619 » avec des balades racontées aux portes de 1619, et un spectacle tiré du livre 1619, Gourdon en Quercy, le château disparu,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Madame Delphine SOUBIROUX-MAGREZ ne participe pas au vote

Il est proposé de verser à l'association « Héritage du Sénéchal » une subvention de fonctionnement à hauteur de 2 000€, pour l'année 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 2 000€ à l'association « Héritage du Sénéchal », et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-063 : SUBVENTION 2019 – ASSOCIATION « ATHANOR »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de l'association « Athanor », pour un stage de danses Renaissance organisé par l'école de musique pour la célébration des 400 ans de la destruction du château de Gourdon,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Il est proposé de verser à l'association « Athanor » une subvention de fonctionnement à hauteur de 400 €, pour l'année 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 400 € à l'association « Athanor », et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-064 : SUBVENTION 2019 – ASSOCIATION « LES AMIS DE LA BUTTE »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de l'association « Les Amis de la butte », pour la dixième édition du festival prévue du 16 au 18 juillet 2019 à l'Espace Jean Carnet du Vigan,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Il est proposé de verser à l'association « Les Amis de la butte » une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 500 €, pour l'année 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 3 500 € à l'association « Les Amis de la butte », et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-065 : SUBVENTION 2019 – ASSOCIATION « FESTICEOU »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de l'association « Festicéou », pour la troisième édition du festival prévue du 30 août au 1^{er} septembre 2019,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Il est proposé de verser à l'association « Festicéou » une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 500 €, pour l'année 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 3 500 € à l'association « Festicéou », et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-066 : SUBVENTION 2019 – ASSOCIATION « INITIATIVE LOT »

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Vu la demande de subvention reçue de l'association « Initiative Lot », pour aider le financement de porteurs de projet pour la création, la reprise et le développement d'entreprises sur le territoire et sur le Département du Lot,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « Développement Économique »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Il est proposé de verser à l'association « Initiative Lot » une subvention de fonctionnement à hauteur de 1 000 €, pour l'année 2019.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 1 000 € à l'association « Initiative Lot », et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-067 : ADHESION 2019 A L'ASSOCIATION « URGENCE POLT »

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Pour mémoire, lors de sa séance du 26 mai 2010, le Conseil Communautaire, a validé l'adhésion pour l'année 2010, à l'association « Urgence POLT » sise 7 avenue de la République 18100 VIERZON. Créée le 30 janvier 2010, cette association rassemble dans une même structure toutes les personnes et organisations qui militent en faveur de la modernisation de la ligne Paris – Orléans – Limoges – Toulouse. Elle a pour but de défendre et promouvoir la modernisation et l'amélioration des infrastructures, du matériel, des dessertes, du cadencement de la ligne et d'agir pour son interconnexion au réseau européen à grande vitesse. Cette adhésion a été renouvelée au titre des années 2011 à 2018.

L'Association « Urgence Polt » sollicite la Communauté de Communes afin qu'elle renouvelle son adhésion, pour l'année 2019 et ce à hauteur de 300 €.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve l'adhésion de la Communauté de Communes à l'association « Urgence POLT » pour l'année 2019,
- approuve le versement d'une cotisation de 300 € pour l'année 2019,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-068 : ADHESION 2019 A L'ASSOCIATION DES « PALEONAUTES »

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

L'espace muséal du Piage fait partie du réseau des « Paléonautes » qui regroupe, au sein d'une association, 8 sites archéologiques, dans le but de développer des actions de promotion et de valorisation culturelle et touristique des sites partenaires.

La Communauté de Communes a versé une cotisation de 500,00 € à cette association au titre des années 2015 à 2018.

Pour l'année 2019, l'Association des « Paléonautes » sollicite la Communauté de Communes afin qu'elle adhère au réseau, et ce à hauteur de 250,00 €.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve l'adhésion de la Communauté de Communes à l'association des «Paléonautes» pour l'année 2019,
- approuve le versement d'une cotisation de 250,00 € pour l'année 2019,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-069 : ADHESION 2019 AU CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) DU LOT

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Lors de son Conseil d'administration du 28 février 2011 et de l'Assemblée Générale du 15 juin 2011, le CAUE a décidé d'ouvrir son adhésion aux communes et communautés de communes sans remettre en cause le principe de gratuité inscrit dans la Loi de 1977 ni les conditions actuelles de ses interventions.

Cette adhésion, d'un montant de 150,00 € pour les collectivités de plus de 2 000 habitants permet à la Communauté de Communes Quercy Bouriane de prendre part activement aux instances du CAUE, avec un représentant, qui siège au sein des Assemblées générales et du Conseil d'Administration. Cette adhésion a débuté en 2011, et a été renouvelée au titre des années 2012 à 2018.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Madame Danielle DEVIERS ne participe pas au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Quercy Bouriane au CAUE du Lot au titre de l'année 2019,
- approuve le versement d'une cotisation de 150,00 € pour l'année 2019,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Philippe DELCLAU – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-070 : ATTRIBUTION D'UNE AIDE ECONOMIQUE DIRECTE POUR L'ENTREPRISE AMI AQUAMONKEYISLAND

Rapporteur : Daniel THEBAULT

Sortie provisoire de Monsieur Philippe DELCLAU

La SARL AMI AquaMonkeyIsland est une entreprise qui propose des activités aquatiques depuis la saison 2018 sur la base de loisirs « d'Ecoute s'il pleut » à Gourdon.

L'année dernière, des retards administratifs ont obligé l'entreprise à ouvrir très tardivement dans la saison. De plus elle a rencontré un écueil technique avec la difficulté pour les enfants les plus jeunes à se hisser au sommet de la structure gonflable. Afin de répondre au mieux aux attentes du public, et ainsi de se développer, la société a mis en place, cette année, une solution technique qui rend la structure accessible à tous, souhaite mettre en place un accès piéton direct au parc, et a aussi décidé de revoir ses tarifs d'entrée à la baisse.

Afin de soutenir la SARL AMI AquaMonkeyIsland et de dynamiser le territoire, il est proposé d'attribuer une aide directe de 1 000 € à cette entreprise au regard des investissements réalisés pour l'équipement de la structure gonflable.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1511-1 et suivants,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane et notamment la partie relative à la compétence en matière de développement économique,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 mars 2018 approuvant la mise en place d'un régime d'aides directes aux entreprises, et son règlement,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires du 3 avril 2019,

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- valide l'attribution d'une aide économique directe, d'un montant de 1 000 €, à la SARL AMI AquaMonkeyIsland,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré le jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Philippe DELCLAU – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-071 : CALENDRIER DES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Proposition est faite de déterminer les dates des prochaines séances du Conseil Communautaire selon le calendrier suivant :

- le mercredi 22 mai 2019 à 18h30 à la Maison Communautaire,
- le mercredi 3 juillet 2019 à 18h30 à la Maison Communautaire,
- le mercredi 2 octobre 2019 à 18h30 à la Maison Communautaire.

Vu l'avis favorable de la Conférences des Maires en date du 3 avril 2019,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide le calendrier des séances ci avant présenté.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Soullaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-072 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SYDED DU LOT ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE POUR L'OPERATION « UN RECUP'VERRE POUR RECYCLER PLUS »
Rapporteur : Michel CAMMAS

Retour de Monsieur Philippe DELCLAU

Pour l'année 2019, le SYDED a choisi en thème principal pour sa communication : « Le verre se recycle à l'infini ». Dans ce cadre, une action destinée à des adolescents est organisée pendant le temps extra-scolaire. Cette opération consiste à la livraison d'un récup'verre, par le SYDED, et une réalisation d'une création d'art urbain sur le récup'verre par les adolescents.

Afin de sensibiliser au mieux les adolescents du territoire au recyclage, cette action pourrait être menée par le service jeunesse de la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

Ainsi, il est proposé de conclure une convention avec le SYDED du Lot pour l'opération « Un récup'verre pour recycler plus ».

A la fin de la réalisation, le SYDED versera un forfait de 250 € HT pour les dépenses liées au matériel, le reste sera à la charge de la Communauté de Communes Quercy Bouriane. Cette opération se déroulera les lundi 29 et mardi 30 avril et les jeudi 2 et vendredi 3 mai 2019.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 3 avril 2019,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve la convention de partenariat entre le SYDED du Lot et la Communauté de Communes Quercy Bouriane, pour l'opération « Un récup'verre pour recycler plus », dans les conditions présentées ci avant,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-073 : DISPOSITIF BOURGS CENTRES OCCITANIE – CONTRAT CADRE 2019-2021

Rapporteur : Daniel THEBAULT

Par délibération du 17 octobre 2018, la Communauté de Communes Quercy-Bouriane a décidé de proposer sa candidature au dispositif Bourgs-centres Occitanie mis en place par la Région. Par ce dispositif la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée vise à renforcer son soutien aux stratégies de développement des bourgs centres engagés dans un projet global de valorisation.

La Communauté de Communes Quercy-Bouriane a élaboré, en lien avec les Communes de Gourdon, du Vigan et de Saint-Germain-du-Bel-Air, une stratégie à long terme et un programme comportant 28 actions pour la période 2019-2021 qui s'inscrit dans le cadre des politiques contractuelles régionales.

Cette stratégie s'articule et vient en complément des politiques publiques menées par la CCQB, le Département et le PETR Grand Quercy, également signataires du contrat.

Vu la synthèse du contrat présentant la stratégie de valorisation et de développement des bourgs centres,

Vu le programme d'actions,

Considérant que la valorisation des bourgs centres de Gourdon, Le Vigan et Saint-Germain-du-Bel-Air est un enjeu pour le territoire de la CCQB et que leur développement en matière de services à la population, de commerce, d'équipements, de mobilité et de formation contribue à en renforcer l'attractivité,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide le contrat-cadre Bourgs centres Occitanie,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet :

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Léon-Bernard CLAESEN – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-074 : PLANIFICATION – MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLU DE PAYRIGNAC

Rapporteur : Nathalie DENIS

Sortie provisoire de Monsieur Léon-Bernard CLAESEN

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 153-45 à L 153-48,

Vu la délibération du Conseil municipal de Payrignac du 18 janvier 2016 approuvant le Plan Local d'Urbanisme,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 25 janvier 2019 approuvant la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme,

Vu l'arrêté de la Présidente de la Communauté de communes Quercy Bouriane n°2019-AU-001 en date du 25 février 2019 prescrivant la modification simplifiée du PLU pour rectification d'une erreur matérielle affectant le règlement graphique et modification mineure du règlement de la zone Ub pour permettre la construction d'un équipement de santé,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires du 3 avril 2019,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de :

- 1- mettre le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme et l'exposé des motifs et les avis émis par les personnes publiques associées à disposition du public en mairie, aux jours et heures d'ouverture pour une durée d'un mois du 22 avril 2019 au 23 mai 2019 inclus,
- 2- porter à la connaissance du public par une mention dans un journal diffusé dans le département les modalités de la mise à disposition au moins huit jours avant le début de la mise à disposition. Cet avis sera affiché en mairie

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

et publié sur le site de la Communauté de communes dans le même délai et pendant toute la durée de la mise à disposition,

- 3- Un registre permettant au public de consigner ses observations sur le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme sera ouvert et tenu à la disposition du public, à la mairie de Payrignac, aux jours et heures d'ouverture pendant toute la durée de la mise à disposition,
- 4- Le projet pourra être consulté sur le site internet de la Communauté de communes à l'adresse suivante : www.laccqb.fr/. Les observations pourront également être formulées à l'adresse suivante : ccqb_amenagement@orange.fr.
- 5- Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme auprès de la Communauté de Communes, dès la publication de la délibération du Conseil Communautaire définissant les modalités de mise à disposition,
- 6- A l'expiration du délai de mise à disposition du public, la Présidente en présentera le bilan au Conseil Communautaire qui en délibèrera et approuvera le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 3 avril 2019

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Serge BAZIN

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles :

Gourdon : Pouvoir de Paola BENASTRE à Jean-Louis CONSTANT – Alexandre BERGOUGNOUX – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Daniel THEBAULT – Pouvoir de Sylvie THEULIER à Alexandre BERGOUGNOUX

Lamothe-Cassel:

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Christian CHAVAROCHE – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Alain ESCAPOULADE

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel :

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Pouvoir de Françoise LAGRANGE à Sylvette BELONIE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Fabienne LALANDE – Anne-Marie CHIMIRRI – Cécile PAGES – Georges MARTINOT – Bernard PEQUIN

A été élue secrétaire de séance : Danielle DEVIERS

N°2019-075 : PLANIFICATION – MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°6 DU PLU DE GOURDON

Rapporteur : Nathalie DENIS

Retour de Monsieur Léon-Bernard CLAESEN

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 153-45 à L 153-48 ;

Vu délibération du Conseil municipal de Gourdon du 22 juin 2010 approuvant le Plan Local d'Urbanisme ;

Vu la 1^{ère} modification de droit commun du PLU de Gourdon approuvée le 25/05/2011 ;

Vu la 2^{ème} modification de droit commun du PLU de Gourdon approuvée le 24/08/2011 ;

Vu la 3^{ème} modification de droit commun du PLU de Gourdon approuvée le 26/10/2012 ;

Vu la 4^{ème} modification de droit commun du PLU de Gourdon approuvée le 21/08/2013 ;

Vu la 1^{ère} modification simplifiée du PLU de Gourdon approuvée le 19/10/2011 ;

Vu la 2^{ème} modification simplifiée du PLU de Gourdon approuvée le 26/10/2012 ;

Vu la 3^{ème} modification simplifiée du PLU de Gourdon approuvée le 04/03/2014 ;

Vu la 4^{ème} modification simplifiée du PLU de Gourdon approuvée le 09/07/2015 ;

Vu la 1^{ère} et 2^{ème} révision simplifiée du PLU de Gourdon approuvée le 23/12/2011 ;

Vu la 3^{ème} révision simplifiée du PLU de Gourdon approuvée le 26/10/2012 ;

Vu la 4^{ème} révision simplifiée du PLU de Gourdon approuvée le 26/10/2012 ;

Vu la 5^{ème} modification simplifiée du PLU de Gourdon approuvée le 27/03/2019 ;

Vu l'arrêté n°2019-AU-002 en date du 20/03/2019 prescrivant la modification simplifiée n°6 ;

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires du 3 avril 2019,

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de :

- 1- mettre le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme et l'exposé des motifs et les avis émis par les personnes publiques associées à disposition du public en mairie, aux jours et heures d'ouverture pour une durée d'un mois du 22 avril 2019 au 23 mai 2019 inclus,
- 2- porter à la connaissance du public par une mention dans un journal diffusé dans le département les modalités de la mise à disposition au moins huit jours avant le début de la mise à disposition. Cet avis sera affiché en mairie et publié sur le site de la Communauté de Communes dans le même délai et pendant toute la durée de la mise à disposition,
- 3- Un registre permettant au public de consigner ses observations sur le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme sera ouvert et tenu à la disposition du public, à la mairie de Gourdon, aux jours et heures d'ouverture pendant toute la durée de la mise à disposition,
- 4- Le projet pourra être consulté sur le site internet de la Communauté de Communes à l'adresse suivante : www.laccqb.fr/. Les observations pourront également être formulées à l'adresse suivante : ccqb_aménagement@orange.fr.
- 5- Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme auprès de la Communauté de Communes, dès la publication de la délibération du Conseil Communautaire définissant les modalités de mise à disposition,
- 6- A l'expiration du délai de mise à disposition du public, la Présidente en présentera le bilan au conseil Communautaire qui en délibèrera et approuvera le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Marie-Odile DELCAMP